

2022-5515
2023-01-19

This label has been updated according to the re-evaluation decision of Imidacloprid RVD2021-05. While users are encouraged to follow this updated label immediately, the previously approved label is valid until 19/05/2023 in accordance with the phase out period set out in the re-evaluation/special review decision of Imidacloprid RVD2021-05. This previously approved label will be provided upon request by emailing hc.ppra.info-arla.sc@canada.ca. In your email please include the product name and Registration number of the label you are requesting.

MaxForce[®] Fly Spot Bait

GROUP	4	INSECTICIDE
-------	---	-------------

FOR INDOOR USE AND FOR LIMITED OUTDOOR USE ON THE EXTERIOR SURFACES OF LISTED STRUCTURES FOR USE INSIDE TRANSPORT VEHICLES

For control of house flies

Only to be used by individuals holding an appropriate pesticide applicator certificate or license recognized by the provincial/territorial pesticide regulatory agency where the application occurs.

COMMERCIAL

WETTABLE GRANULES

ACTIVE INGREDIENT: Imidacloprid.....10%
Muscalure.....0.1%

REGISTRATION NUMBER 32493 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

NET CONTENTS: 50 g to 0.5 kg

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Product Information: 1-888-283-6847

<https://www.ca.envu.com>

**In case of spills, poisoning or fire, telephone emergency response number
1-800-334-7577 (24 hours a day).**

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

FIRST AID:

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

DO NOT APPLY IN THE PRESENCE OF CHILDREN OR IN AREAS ACCESSIBLE TO CHILDREN

Harmful if swallowed. Avoid contact with eyes, skin, or clothing. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, chewing gum, or using tobacco.

Ventilate treated areas after application either by opening windows and doors or through use of air exchange/ventilation systems confirmed to be operational. Use fans where required to aid in the circulation of air.

PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT: Wear a long-sleeved shirt, long pants, socks, shoes, and chemical resistant gloves during mixing, loading, application, clean-up and repair.

DO NOT apply to overhead areas or in confined spaces without appropriate respiratory and eye protection.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: No specific antidote is available. Treat the patient symptomatically.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS: Toxic to aquatic organisms. Toxic to birds, do not spray birds. Toxic to bees, do not apply this product or allow it to drift if bees are present. Apply this product only in accordance with this label.

Toxic to small wild mammals.

Toxic to certain beneficial arthropods (which may include predatory and parasitic insects, spiders, and mites). Minimize spray drift to reduce harmful effects on beneficial arthropods in habitats next to the application site such as hedgerows and woodland.

STORAGE AND DISPOSAL:

DO NOT contaminate water, food, or feed by storage or disposal.

STORAGE: Store in a cool, dry place and in such a manner as to prevent cross contamination with other pesticides, fertilizers, food, or feed. Store in original containers and out of the reach of children, preferably in a locked storage area. Handle and open container in a manner as to prevent spillage.

DISPOSAL:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

MAXFORCE® is a registered trademark of 2022 Environmental Science CA

190125

MaxForce[®] Fly Spot Bait

GROUP	4	INSECTICIDE
-------	---	-------------

FOR INDOOR USE AND FOR LIMITED OUTDOOR USE ON THE
EXTERIOR SURFACES OF LISTED STRUCTURES
FOR USE INSIDE TRANSPORT VEHICLES

For control of house flies

Only to be used by individuals holding an appropriate pesticide applicator certificate or license recognized by the provincial/territorial pesticide regulatory agency where the application occurs.

COMMERCIAL

WETTABLE GRANULES

ACTIVE INGREDIENT: Imidacloprid.....10%
Muscalure.....0.1%

REGISTRATION NUMBER 32493 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

NET CONTENTS: 50 g to 0.5 kg

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Product Information: 1-888-283-6847
<https://www.ca.envu.com>

In case of spills, poisoning or fire, telephone emergency response number
1-800-334-7577 (24 hours a day).

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

FIRST AID: Take container, label or product name and Pest Control Product Registration

Number with you when seeking medical attention.

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

DO NOT APPLY IN THE PRESENCE OF CHILDREN OR IN AREAS ACCESSIBLE TO CHILDREN.

Harmful if swallowed. Avoid contact with eyes, skin, or clothing. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, chewing gum, or using tobacco.

Ventilate treated areas after application either by opening windows and doors or through use of air exchange/ventilation systems confirmed to be operational. Use fans where required to aid in the circulation of air.

PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT: Wear a long-sleeved shirt, long pants, socks, shoes, and chemical resistant gloves during mixing, loading, application, clean-up and repair.

DO NOT apply to overhead areas or in confined spaces without appropriate respiratory and eye protection.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: No specific antidote is available. Treat the patient symptomatically.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS: Toxic to aquatic organisms. Toxic to birds, do not spray birds. Toxic to bees, do not apply this product or allow it to drift if bees are present. Apply this product only in accordance with this label.

Toxic to small wild mammals.

Toxic to certain beneficial arthropods (which may include predatory and parasitic insects, spiders, and mites). Minimize spray drift to reduce harmful effects on beneficial arthropods in habitats next to the application site such as hedgerows and woodland.

STORAGE AND DISPOSAL: Do not contaminate water, food, or feed by storage or disposal.

STORAGE: Store in a cool, dry place and in such a manner as to prevent cross contamination with other pesticides, fertilizers, food, or feed. Store in original containers and out of the reach of children, preferably in a locked storage area. Handle and open container in a manner as to prevent spillage.

DISPOSAL:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

GENERAL INFORMATION:

- A bait that is applied as a spray to be consumed by house flies.
- Contains a specially formulated mixture of attractants.
- Contains 2 powerful attractants designed to lure house flies to their death.
- Contains the attractant muscalure
- Contains Bitrex® bittering agent to help prevent ingestion by non-target animals, children, and pets.
- Easy to apply.
- When applied indoors, residual efficacy can last up to 4 weeks unless the bait is completely consumed.

QUESTIONS ??

For questions or comments, call toll-free 1-888-283-6847.

DIRECTIONS FOR USE**Product Information**

This product is bait formulated to control house flies in commercial and residential buildings and for limited outdoor use on the exterior surfaces of such buildings. The product is to be diluted and applied as a spray for treatment of structural surfaces and to the interior and exterior surfaces of waste containers. Also for use inside transport vehicles.

Use MaxForce Fly Spot Bait as part of an overall integrated pest management program for house flies which should include proper sanitation and environmental controls, such as exclusion and proper light management.

Applications of this product may leave a visible residue or discolor some surfaces. Before treating, it is advisable to test application in a small inconspicuous area.

Use only in sites listed on the product label.

TO CONTROL HOUSE FLIES	
LOCATIONS OF USE	<p>FOR INDOOR USE AND FOR LIMITED OUTDOOR USE ON THE EXTERIOR SURFACES OF LISTED STRUCTURES For use in commercial and residential buildings such as non-food/non-feed areas of commercial food handling establishments, restaurants, dining areas, storage facilities, schools, hospitals, nursing homes, offices and buildings at marinas, and for limited outdoor use on the exterior surfaces of such buildings. May also be applied to the interior and exterior surfaces of dumpsters and other waste containers.</p> <p>FOR USE INSIDE TRANSPORT VEHICLES</p> <p><u>Food/Feed Handling Establishments:</u> Applications in food/feed handling establishments are permitted ONLY in non-food/non-feed areas. Non-food/non-feed areas include garbage rooms, lavatories, entries and vestibules, offices, locker rooms, machine rooms, boiler rooms, mop closets and storage (after packaging, canning or bottling).</p> <p>Food/feed handling establishments are defined as places other than private residences in which exposed food/feed is held, processed, prepared or served. Included also are areas for receiving, storing, packing (canning, bottling, wrapping, boxing), preparing, edible waste storage and enclosed processing systems (mills, dairies, edible oils, syrups) of food.</p> <p>Contamination of food or food contact surfaces must be avoided. DO NOT apply this product to any food, food packaging, or any surfaces that may come into contact with food/feed.</p> <p>DO NOT use in agricultural production facilities.</p>
WHERE TO APPLY	<p>Spray diluted MaxForce Fly Spot Bait on structural surfaces where house flies tend to rest such as on walls, around windows and on the surfaces of dumpsters or trash collection bins.</p> <p>House flies prefer warm and sites with no air movement for resting. Avoid application in cool areas and in areas with air movement such as near fans.</p> <p>As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.</p> <p>DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.</p> <p>Treated baits spots must be placed in locations NOT accessible to children, pets or wildlife.</p>
WHEN TO APPLY	Time applications to begin at the start of the season before fly populations have reached their peak.
DILUTION	DO NOT apply undiluted. Add 125 g of MaxForce Fly Spot Bait/L of water. Agitate until completely mixed.
USE RATE	<ul style="list-style-type: none"> For low to moderate infestations of house flies, apply 2 litres of finished spray to treat 100 m² of fly-resting surfaces.

	<ul style="list-style-type: none"> For moderate to high infestations of house flies, apply 4 litres of finished spray to treat 100 m² of fly-resting surfaces.
APPLICATION EQUIPMENT	<p><u>Spray Application:</u> Apply as a coarse fan or cone spray. Apply solution at a low pressure not to exceed 135 kPa (20 PSI). Flush spray equipment with water to prevent clogging.</p>
HOW TO APPLY	<p><u>Spot Application:</u> DO NOT spray the complete surface because MaxForce Fly Spot Bait will attract house flies to the treated area. Best results occur when MaxForce Fly Spot Bait is applied to many locations throughout the structure or facility as a spot treatment where house flies tend to rest.</p> <p>A spot application is localized to a surface area not greater than 0.2 m² (2 ft²). Spots are not to be adjoining. The combined area of spots is not to exceed 10% of the total surface area of a room.</p>
RE-APPLICATION	Re-apply if house flies continue to be a problem, but not before 7 days.
RESTRICTIONS	<ul style="list-style-type: none"> DO NOT allow people or pets to re-enter treated areas until sprays have dried. DO NOT apply bait on surfaces accessible to children or pets. DO NOT apply to carpets, area rugs or any type of floor covering. DO NOT apply to the contents of the building (e.g., furniture). DO NOT allow spray to drip or allow drift onto non-target surfaces; any spray residue must be removed by the applicator. DO NOT apply as a broadcast, indoor perimeter or space spray. DO NOT allow bait to come in contact with food or water, livestock feed or their water. DO NOT apply in food areas of food processing or manufacturing facilities. DO NOT apply in classrooms or patient rooms. DO NOT apply in agricultural production facilities. DO NOT treat patios, porches, decks, gazebos or play structures. DO NOT treat soil, turf or other plants adjacent to the building. This product is only for use on the exterior surfaces of listed structures. DO NOT exceed 500 g of MaxForce Fly Bait per 100 m².

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS:

For resistance management, please note that MaxForce Fly Spot Bait contains a Group 4 insecticide. Any insect population may contain individuals naturally resistant to MaxForce Fly Spot Bait and other Group 4 insecticides. The resistant individuals may dominate the insect population if this group of insecticides is used repeatedly in the same location. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance management strategies should be followed.

To delay insecticide resistance:

- Where possible, rotate the use of MaxForce Fly Spot Bait or other Group 4 insecticides with different groups that control the same pests.
- Insecticide use should be based on an Integrated Pest Management (IPM) program that includes scouting, record keeping, and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated pest populations for resistance development.

- Contact your local extension specialist for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for the specific site and pest problems in your area.
- For further information and to report suspected resistance, contact a 2022 Environmental Science CA representative at 1-888-283-6847 or at <https://www.ca.envu.com>

190125

2022-5515
2023-01-19

L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 19/05/2023, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant l'Imidacloprid, RVD2021-05. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

Appât pour mouches Maxforce

GROUPE	4	INSECTICIDE
--------	---	-------------

POUR UTILISATION À L'INTÉRIEUR ET POUR UTILISATION LIMITÉE À
L'EXTÉRIEUR SUR LES SURFACES EXTÉRIEURES DES STRUCTURES
INDIQUÉES
POUR UTILISATION À L'INTÉRIEUR DES VÉHICULES DE TRANSPORT

Pour la suppression des mouches domestiques

Ne peut être utilisé que par le titulaire d'un certificat ou d'un permis d'applicateur de pesticides approprié reconnu par l'agence de réglementation des pesticides de la province ou du territoire où le produit est utilisé.

COMMERCIAL

GRANULÉ MOUILLABLE

PRINCIPE ACTIF: Imidaclopride 10 %
Muscalure 0,1 %

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 32493
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 50 g à 0,5 kg

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847
<https://www.ca.envu.com>

**En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)**

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS: Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS APPLIQUER EN PRÉSENCE D'ENFANTS OU AUX ENDROITS ACCESSIBLES AUX ENFANTS.

Nocif en cas d'ingestion. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer.

Après l'application, aérer les zones traitées en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant un échangeur d'air ou un système de ventilation dont la mise en marche a été vérifiée. Au besoin, utiliser des ventilateurs pour faciliter la circulation d'air.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS: Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. **NE PAS** appliquer sur des surfaces en hauteur et dans des espaces confinés sans avoir mis une protection supplémentaire pour la respiration et les yeux.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES: Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Ne pas pulvériser sur les oiseaux. Toxique pour les abeilles. Ne pas appliquer ce produit ou le laisser dériver si les abeilles sont présentes. Appliquer ce produit conformément aux directives sur l'étiquette.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens). Minimiser la dérive de pulvérisation pour réduire les effets nocifs sur les arthropodes utiles dans les habitats proches du site d'application, comme les haies et les bois.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION:

Ne pas contaminer l'eau, la nourriture de consommation humaine ou animale par suite de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

ENTREPOSAGE: Entreposer dans un endroit frais et sec, de façon à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides et engrais et avec la nourriture de consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit verrouillé. Manipuler et ouvrir tout contenant de façon à prévenir le déversement.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MAXFORCE® est une marque déposée de du groupe 2022 Environmental Science CA.

190125

Appât pour mouches Maxforce

GROUPE	4	INSECTICIDE
--------	---	-------------

POUR UTILISATION À L'INTÉRIEUR ET POUR UTILISATION LIMITÉE À
L'EXTÉRIEUR SUR LES SURFACES EXTÉRIEURES DES STRUCTURES
INDIQUÉES

POUR UTILISATION À L'INTÉRIEUR DES VÉHICULES DE TRANSPORT

Pour la suppression des mouches domestiques

Ne peut être utilisé que par le titulaire d'un certificat ou d'un permis d'applicateur de pesticides approprié reconnu par l'agence de réglementation des pesticides de la province ou du territoire où le produit est utilisé.

COMMERCIAL

GRANULÉ MOUILLABLE

PRINCIPE ACTIF: Imidaclopride 10 %
Muscalure 0,1 %

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 32493
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 50 g à 0,5 kg

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847
<https://www.ca.envu.com>

**En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)**

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS: Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS APPLIQUER EN PRÉSENCE D'ENFANTS. NE PAS APPLIQUER AUX ENDROITS ACCESSIBLES AUX ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer.

Après l'application, aérer les zones traitées en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant un échangeur d'air ou un système de ventilation dont la mise en marche a été vérifiée. Au besoin, utiliser des ventilateurs pour faciliter la circulation d'air.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS: Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. **NE PAS** appliquer sur des surfaces en hauteur et dans des espaces confinés sans avoir mis une protection supplémentaire pour la respiration et les yeux.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES: Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Ne pas pulvériser sur les oiseaux. Toxique pour les abeilles. Ne pas appliquer ce produit ou le laisser dériver si les abeilles sont présentes. Appliquer ce produit conformément aux directives sur l'étiquette.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens). Minimiser la dérive de pulvérisation pour réduire les effets nocifs sur les arthropodes utiles dans les habitats proches du site d'application, comme les haies et les bois.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION: Ne pas contaminer l'eau, la nourriture de consommation humaine ou animale par suite de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

ENTREPOSAGE: Entreposer dans un endroit frais et sec, de façon à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides et engrais et avec la nourriture de consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit verrouillé. Manipuler et ouvrir tout contenant de façon à prévenir le déversement.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX:

- Ce produit est un appât qui est appliqué par pulvérisation et consommé par les mouches domestiques.
- Contient un mélange d'attractifs spécialement formulé.
- Contient 2 attractifs puissants conçus pour attirer les mouches domestiques et les tuer.
- Contient l'attractif muscalure.
- Contient l'agent d'amertume Bitrex®, qui contribue à prévenir l'ingestion par les animaux non ciblés, les enfants et les animaux de compagnie.
- Facile à appliquer.
- Utilisation à l'intérieure : L'efficacité résiduelle peut durer jusqu'à 4 semaines sauf si l'appât est entièrement consommé.

<p>QUESTIONS</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Pour des questions ou des commentaires, composer sans frais le 1-888-283-6847
---	---

MODE D'EMPLOI

Renseignements sur le produit

Ce produit est un appât formulé pour supprimer les mouches domestiques dans les bâtiments commerciales et résidentielles et pour une utilisation limitée à l'extérieur sur les surfaces extérieures de telles bâtiments. Le produit doit être dilué et appliqué sous forme de pulvérisation pour traiter les surfaces des structures et aux surfaces intérieurs et extérieurs des conteneurs à déchets. Également pour une utilisation à l'intérieur des véhicules de transport.

Utiliser l'appât pour mouches Maxforce dans le cadre d'un programme de lutte intégrée pour les mouches domestiques qui devrait inclure l'assainissement approprié et les contrôles environnementaux tels que la gestion et l'exclusion de l'éclairage.

L'application de ce produit peut causer un résidu visible ou une décoloration de certaines surfaces. Avant le traitement, il est conseillé de tester le produit sur un petit endroit peu visible.

Utiliser uniquement dans les sites indiqués sur l'étiquette du produit.

POUR LA SUPPRESSION DE MOUCHES DOMESTIQUES	
ENDROIT D'UTILISATION	<p>POUR UTILISATION À L'INTÉRIEUR ET POUR UNE UTILISATION LIMITÉE À L'EXTÉRIEUR SUR LES SURFACES EXTÉRIEURES DES STRUCTURES INDICUÉES</p> <p>Pour utilisation dans les bâtiments commerciales et résidentielles comme les aires non alimentaires des établissements commerciaux de manipulation des aliments, les restaurants, les aires de restauration, les installations d'entreposage, les écoles, les hôpitaux, les résidences pour aînés, les bureaux, les bâtiments aux marinas, et pour une utilisation limitée à l'extérieur sur les surfaces extérieures de telles bâtiments. Il peut également être appliqué aux surfaces intérieures et extérieures des conteneurs à déchets et dans les aires de ramassage des ordures.</p> <p>POUR UTILISATION À L'INTÉRIEUR DES VÉHICULES DE TRANSPORT</p> <p><u>Établissements de manipulation des aliments de consommation humaine ou animale</u></p> <p>Les applications dans les établissements de manipulation des aliments de consommation humaine ou animale sont permises UNIQUEMENT dans les aires non alimentaires, notamment : salles à ordures, toilettes, entrées et vestibules, bureaux, vestiaires, salles des machines, salles des chaudières, placards à balais et aires d'entreposage (après le conditionnement, la mise en conserve ou l'embouteillage).</p> <p>Les établissements de manipulation des aliments de consommation humaine ou animale sont des endroits autres que les résidences privées, dans lesquels la nourriture de consommation humaine ou animale est conservée, transformée, préparée ou servie. Sont également comprises les zones de réception, d'entreposage, de conditionnement (mise en conserve, embouteillage, emballage, mise en boîte), de préparation, d'entreposage des déchets comestibles, ainsi que les systèmes fermés de transformation des aliments (minoteries, laiteries, huiles comestibles, sirops).</p> <p>Il faut éviter de contaminer les aliments ou les surfaces de contact avec les aliments. NE PAS appliquer ce produit sur les aliments ou les emballages d'aliments ni sur les surfaces de contact avec des aliments qui pourrait entrer en contact avec de la nourriture et des aliments destinés à la consommation animale.</p> <p>NE PAS utiliser dans les installations de production agricole.</p>
ZONES D'APPLICATION	<p>Pulvériser l'appât pour mouches Maxforce dilué sur les surfaces des structures où les mouches domestiques ont tendance à se poser comme sur les murs, autour des fenêtres et sur les surfaces des bennes à rebuts ou les poubelles.</p>

	<p>Les mouches domestiques préfèrent se poser aux endroits chauds sans mouvement de l'air. Éviter d'appliquer dans les endroits frais et dans les endroits avec le mouvement de l'air comme près des ventilateurs.</p> <p>Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.</p> <p>NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.</p> <p>Les appâts doivent être placés dans des endroits INACCESSIBLES pour les enfants, les animaux de compagnie ou les animaux sauvages.</p>
QUAND APPLIQUER	Commencer les applications au début de la saison avant que les populations de mouches soient à leur maximum.
DILUTION	NE PAS appliquer le produit non dilué. Ajouter 125 g d'appât pour mouches Maxforce par litre d'eau. Agiter jusqu'à dissolution complète.
DOSE D'APPLICATION	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les infestations faibles à modérées de mouches domestiques, appliquer 2 litres de solution de pulvérisation pour traiter 100 m² de surfaces où se posent les mouches. • Pour les infestations modérées à élevées de mouches domestiques, appliquer 4 litres de solution de pulvérisation pour traiter 100 m² de surfaces où se posent les mouches.
ÉQUIPEMENT D'APPLICATION	<p><u>Application par pulvérisation:</u> Pour les applications par pulvérisation, appliquer en un jet grossier ou un jet à cône. Appliquer la solution à faible pression (pas plus de 135 kPa (20 lb/po²)). Rincer l'équipement de pulvérisation avec de l'eau pour prévenir l'obstruction.</p>
MÉTHODE D'APPLICATION	<p><u>Application localisée par pulvérisation:</u> NE PAS pulvériser toute la surface car l'appât pour mouches Maxforce attire les mouches domestiques vers la zone traitée. On obtiendra des résultats optimums en appliquant le produit à plusieurs endroits dans la structure ou l'installation, en traitement localisé aux endroits où les mouches domestiques ont tendances à se reposer.</p> <p>Traitement localisé : Consiste à traiter une surface inférieure à 0,2 m² (2 pi²). Les points de traitement localisé ne doivent pas être adjacents. La surface totale des points ne doit pas excéder 10 % de toute la surface traitée d'une salle.</p>
NOUVELLE APPLICATION	Appliquer à nouveau si les mouches domestiques continuent de poser un problème, mais attendre au moins 7 jours.
RESTRICTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • NE PAS permettre aux personnes et aux animaux de compagnie d'entrer dans la zone traitée avant le produit pulvérisé soit sèche. • NE PAS appliquer l'appât sur les surfaces accessibles aux enfants et aux animaux de compagnie. • NE PAS appliquer sur les tapis, les petits tapis et toutes surfaces de revêtement de sol.

	<ul style="list-style-type: none"> • NE PAS appliquer sur le contenu des bâtiments (e.g. meubles). • NE PAS permettre au produit pulvérisé de dégoutter ou de dériver vers des surfaces non ciblées; tout résidus du produit pulvérisé doit être enlevés par le préposé à l'application. • NE PAS utiliser comme pulvérisateur généralisé, de périmètre à l'intérieur et d'ambiance. • NE PAS permettre l'appât d'entrer en contact avec la nourriture ou l'eau pour la consommation humaine ou animale. • NE PAS appliquer dans les zones alimentaires des installations de transformation ou de fabrication d'aliments. • NE PAS appliquer dans les salles de classe ou les chambres de patients. • NE PAS appliquer dans les installations de production agricoles. • NE PAS appliquer sur les patios, les vérandas, les terrasses, les belvédères et les structures de jeux. • NE PAS appliquer sur le sol, le gazon et les autres plantes adjacentes au bâtiment. Ce produit est uniquement destiné à être utilisé sur les surfaces extérieures des structures indiquées. • NE PAS appliquer plus de 500 g d'appât pour mouches Maxforce par 100 m².
--	--

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, l'appât pour mouches Maxforce contient un insecticide appartenant au groupe 4. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'appât pour mouches Maxforce et à d'autres insecticides du groupe 4. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même endroit. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'appât pour mouches Maxforce ou les insecticides du même groupe 4 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'insectes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à 2022 Environmental Science CAau 1-888-283-6847 ou à <https://www.ca.envu.com>.

190125